

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 124855 du 7 décembre 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : IOCJ1130364S

L'adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 119096 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128672S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2012 :

Cornette Éric	Nigend : 133 183	Numéro de livret de solde : 5 311 144
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2012 :

Bouvet Patricia	Nigend : 145 768	Numéro de livret de solde : 8 002 525
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 7 décembre 2011.

Le colonel,
adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,
T. MORTEROL